

COMMUNE D'AUNAY SOUS CRECY
DELIBERATIONS ET PROCES VERBAL
SEANCE DU 10 JANVIER 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix janvier à vingt heures, le Conseil Municipal, convoqué en séance ordinaire le trente et un décembre deux mil vingt-quatre, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques RIVIERE, Maire.

Etaient présents : Jacques RIVIERE, Fan LAVOISÉ, Anthony TORNIL, Corinne COURCIER, Stéphane BRULARD, Carole MACHARES, Ronan LE GALL DU TERTRE, Mélodie LEGALLOIS, Béatrice MARAND, José PEREIRA, Christophe REFFIENNA, Yvon PERROT.

Absents excusés :

Absents non excusés :

Secrétaire de séance : Madame Corinne COURCIER

La séance a été ouverte à 20h00 sous la présidence de M. RIVIERE Jacques, maire, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.
Madame Corinne COURCIER a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 11 novembre 2024.

Demande de subvention au titre du FDI et du fonds de concours de l'Agglo de Dreux 2025 pour la Rue des Tilleuls

Le conseil municipal approuve les projets concernant les travaux de voirie Rue des Tilleuls pour l'année de 2025 pour un montant total de 7 310,50 € HT.
Il sollicite à cet effet une subvention auprès du Conseil Départemental au titre du FDI 2025 et du fonds de concours de l'Agglo de Dreux pour cette réalisation. Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

F.D.I. (50%)		3 655,25 €
Fonds de concours (30%)		2 193,15 €
	SS-TOTAL	5 848,40 €
Autofinancement		1 462,10 €
	Total des dépenses	7 310,50 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de solliciter une subvention au titre du FDI 2025 et du fonds de concours de l'Agglo de Dreux et charge Monsieur le Maire de faire les démarches nécessaires.

LE CONSEIL MUNICIPAL, a voté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire. Jacques RIVIERE



Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous/Préfecture le : 14/01/2025

Et publication ou notification du : 14/01/2025

AUNAY SOUS CRECY, le 14/01/2025

